

# ALCOOL-INFO

CRÉATION DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

---



Depuis le 1er mai, l'ensemble des services du Groupement d'intérêt public Addictions drogues alcool info service (Adalis) sont repris par la nouvelle Agence nationale de santé publique, Santé publique France.

Les services d'aide à distance (ligne téléphonique et site internet) d'Alcool info service sont intégrés à la nouvelle agence et poursuivent leurs missions d'information et d'aide en direction des publics.

Découvrez l'ensemble des missions de Santé publique France sur son site internet : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

Lire le communiqué de presse